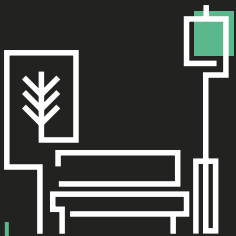


Récompense les réalisations contribuant
à l'attractivité et à la qualité du cadre de vie
d'une ville, d'un bourg ou d'un village.

Pour qui ?

Trois catégories seront récompensées



Espace public

La création, l'aménagement, la valorisation d'espaces publics, parcs et jardins, équipements récréatifs, ...

Bâtiment

La construction, la transformation, l'aménagement de bâtiments ou façades, publics ou privés.



Projet mobilisateur ou démarche immatérielle

La mise en place de petits projets mobilisateurs ou de démarches immatérielles visant à valoriser le cadre de vie (charte, inventaires, schémas, signalétique...).



Un prix de 1500€ sera décerné à chaque catégorie.

Le Prix les MUses.lux est ouvert aux maîtres de l'ouvrage (publics, associatifs ou privés).

Inscription

Retrouvez le règlement complet, ainsi que le bulletin d'inscription

<https://framaforms.org/edition-2022-les-museslux-formulaire-de-candidature-1632486816>

Inscription et réception des dossiers de candidature au plus tard le 1^{er} mars 2022.

Contacts



Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne
Rue de l'Ancienne Poste, 24 - 6900 Marloie
Tél 084/45.68.60 - Mail info@mufa.be
www.mufa.be



Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne
Rue des Potiers, 304 - 6717 Attert
Tél 063/22.98.16 - Mail info@murla.be
www.murla.be

Avec le soutien de

